Ecole Jean Auzilhon
Av. du 11 novembre
30 260 Quissac

Conseil d'école du 10 novembre 2020
Ce conseil s'est tenu en distanciel.

Mme Barbier, Présidente du Sirp
Mme Seguin-Py, Directrice générale des services du SIRP
Mme Laune, Directrice ALP
Mme Rigaux, Directrice de l'école
Mmes Dumesnil, Lecointe, Charlon, Pouillon, Le Moing, Juvancic, Perez, Lafite, Enseignantes
M. Espuche, Thuilliez, Enseignants
Mmes Charron, Coutelier, Merle, Dauder, Pialet, Guiraud, Gras, Vincent, Nourricier, Pelaprat, Mourgues, Représentantes élues des parents d'élèves
M. Ponchel et Suisse, Représentants élus des parents d'élèves

Début de la séance : 18h **Fin de la séance** : 20h
Ordre du jour :

- **Compte-rendu des élections**
- **Rôle et composition du conseil d'école**
- **Effectifs**
- **La sécurité (PPMS / exercice incendie)**
- **Travaux**
- **Les évaluations CP et CE1**
- **Projets pédagogiques**
- **Fonctionnement des services périscolaires**

Sont écrites en violet les questions posées par les RPE .

Remerciements aux élus, et aux parents représentés par M. Ponchel pour leur présence, lors de la minute de silence en hommage à Samuel Patty.

1 – Compte-rendu élections.

L'équipe remercie les parents qui ont fait de choix de s'investir (RPE et APE). C'est très important pour la vie de l'école.
Les élections se sont déroulées le Vendredi 9 octobre de 8H à 12H.

- 431 inscrits
- 217 votants
- 27 bulletins blancs ou nuls
- 190 suffrages exprimés 50,35 % (59,26 % l'an dernier)

Les parents élus donnent leur accord pour que le Sirp puisse avoir leurs coordonnées.

2 – Rôle du Conseil d'école et composition du conseil d'école :

Distribution d'un document qui définit la composition, les compétences du Conseil d'école.

3- Effectifs et personnels :

A ce jour, 261 élèves sont accueillis (263 en janv. 2021). Même effectif que l'an dernier mais il y a eu 33 nouvelles inscriptions : le solde négatif entre les départs au collège (et ailleurs) et les arrivées de maternelle a permis « d'absorber » toutes ces arrivées.

Répartition des élèves :

CP 1	24	CE2	26	CM2	24
CP-CE1	12+12=24	CE2	26	CM2	26
CE1	26	CM1	23	Ulis	12
CE1	26	CM1	24	*Total*	261

Les effectifs sont élevés : Mme Rigaux et Mme Berne ont rencontré M. le Maire et Mme Barbier le mercredi 7 octobre à ce propos.

Au niveau du personnel :

Les contours de la circonscription Le Vigan Sommières ont été redessinés : Quissac est une école de la circonscription Le Vigan St Hippolyte du Fort.
Une psychologue scolaire, Mme Perrin, a été nommée la dernière semaine d'octobre. C'est une bonne nouvelle pour l'école puisqu'elle est plus présente sur notre établissement.

Recrutement de Mme Blanc Elisa, qui va effectuer **une mission de service civique** au sein de notre école au 1er décembre.

Nécessité d'avoir quelqu'un qui assure la maintenance du matériel informatique.
Réponse du Sirp : le choix du prestataire est en cours et sera effectif, au plus tard, en janvier, il faut d'abord un audit de l'intégralité du parc, un diagnostic et en fonction de ce diagnostic, une mise à niveau, anti-virus, logiciel… Cela se traduirait par une à deux journées, par semaine, en présence sur le site.

L'équipe enseignante remercie Sébastien Julien, Enseignant Référent pour les usages du numérique, dans notre circonscription, qui répond très vite en cas de besoin, se déplace… et a guidé, le Sirp et l'école, dans le cadre de l'appel à projet.

Au niveau des budgets, du matériel :

Le problème de la photocopieuse en panne est-il résolu ?

Oui et l'équipe sollicite régulièrement Symbiose quand il tombe en panne.

Equipements et bon fonctionnement informatique dans les classes

L'école a participé à **l'appel à projet de l'Etat** pour l'installation de matériel informatique. 4 nouvelles classes devraient être équipées d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements au Sirp.

Les 2 classes de Mme Lecointe et Mme Juvancic devaient être équipées avec le budget « mobilier » de 4 000 € qui, de façon concertée, n'a pas été utilisé cette année (sujet évoqué lors d'une rencontre avec le Maire et Mme Barbier, début octobre). Les équipements de la classe de Mme Lecointe seront installés le mercredi 18 novembre. Mme Juvancic a également tout le matériel nécessaire.

Reste la classe de Mme Charlon qui n'a pas de connexion internet.
Le SIRP a été informé récemment et l'intervention est demandée.
Mme Seguin-Py précise que dans l'appel à projet, les VPI seront dotés du logiciel Activinspire qui manquait lors de leur installation.
La classe Ulis a bénéficié d'un budget spécifique afin de pouvoir s'équiper en matériel pédagogique.

Un grand merci !!!

4. la sécurité (dont le PPMS):

Protocole sanitaire

Demande d'un point sur le protocole sanitaire actuellement mis en place

Le protocole sanitaire de l'Education nationale a été envoyé aux RPE pour qu'ils puissent en prendre connaissance :

Tous les élèves sont accueillis à l'école.
Les gestes barrières sont régulièrement rappelés.
Le masque est désormais obligatoire pour tous les élèves, il doit être acheté par les parents.
La circulation des élèves a été étudiée de façon à limiter les brassages.
Ils ne peuvent pas changer de salle (ils ne peuvent pas aller en salle informatique car il n'est pas possible de nettoyer après chaque passage de classe et ne pourront pas être répartis en cas d'absence non remplacée).
Aux sorties, les enseignants veillent à ce que les enfants sortent classe par classe.
Le lavage des mains continue à se faire de façon régulière.
Le matériel mis en commun (livres BCD de classe par ex.) doit être nettoyé tous les soirs.

Au départ, 3 récréations étaient organisées. Les enseignants ont demandé conseil à M. l'Inspecteur car ce mode de fonctionnement n'était pas pertinent : les récréations étaient trop courtes, la longueur des séances en classe étaient déséquilibrées. Donc, depuis le vendredi 6 novembre, les classes ont été réparties sur 2 récréations.
Il est demandé aux parents de veiller à la distanciation physique lors de la rentrée à l'école, de prendre la température de leur enfant et ne pas le mettre si sa température est supérieure ou égale à 38°, en cas d'apparition de symptômes COVID 19 chez l'élève ou dans la famille ou s'il a été testé positif ou un membre de la famille a été testé positif (dans ce cas, l'école doit être informée).

L'association Carapates a demandé que le trait tracé devant l'école, soit rafraîchi et que les barrières soient remises en place pour faciliter l'arrivée et la sortie des élèves. L'équipe enseignante la remercie.

Gestion et difficultés liées au port du masque en classe

Le port du masque est difficile pour les enfants (et les enseignants). Les enfants sont autorisés à le décrocher le temps de travailler quand la distanciation est respectée. Il n'est pas obligatoire pendant les séances de sport. Pour quelques enfants, un certificat médical a été donné afin de les dispenser de cette obligation.

Le **PPMS** de l'école a été remis à jour avant le 30 septembre (date butoir).
Un exercice de sécurité **(incendie)** a été mené le 15 septembre.
Un exercice **PPMS (intrusion)** a été réalisé le jeudi 1er octobre en présence du gendarme référent.

Sécurité : les parents se sont émus, au cours des réunions de rentrée, de la présence d'un camion qui a manœuvré en cours de matinée, dans la cour. Un signalement avait été fait par Mme Rigaux auprès du Sirp et du coordonnateur des travaux. Cela ne s'est plus reproduit.

Le signalement a été moins efficace quand les panneaux qui partaient du portail se sont décrochés et sont tombés dans la cour pendant la récréation (les enfants avaient été éloignés de cet endroit devant la menace).

La leçon a été tirée de cet évènement.

Gestion de la violence dans l'école - Violence importante parfois - Comment trouver collectivement des solutions pour mieux gérer cette situation ? Difficultés de prise en charge de certains enfants en difficultés suite à la fermeture de Saint-Hyppolite-du-Fort.

L'équipe est démunie. Les actions mises en place (cf. précédents conseils d'école) portent ces fruits. Face à certains situations, l'école ne peut pas répondre, seule et sans moyen supplémentaire.

Proposition d'envoi du courrier (à l'ARS, aux élus) concernant la fermeture de l'antenne du CMPEA de St Hippolyte (seule offre de soins accessibles aux familles sur le secteur). Cette lettre n'avait pas été envoyée en raison du confinement de mars.
Les membres du conseil d'école décident de plusieurs envois (au nom des parents, au nom des enseignants …)
Mme Pialet précise que la Communauté de Communes pourrait nous proposer un projet aide pédagogique, mais personne ne semblait être au courant de ce projet.
Mme Seguin-Py Seguin rajoute qu'il faut les contacter car ils peuvent donner des liens utiles.

Surveillance dans les toilettes et dans la cour (respect du besoin d'intimité)
L'accès aux toilettes donne directement dans la cour. Un enseignant se tient à proximité (règles sanitaires) donc, il ne semble pas que cet endroit pose problème.

En ce qui concerne l'intimité de l'espace, il sera utile de faire un rappel dans les classes sur le comportement (et l'hygiène).
Dans la cour, il y a 4 à 5 adultes et le nombre d'enfants a été divisé par 2 (130 élèves par récréation).
Les parents s'inquiètent au niveau de l'accueil : en raison de l'épidémie, les élèves rentrent directement dans leur classe.
Mme Charlon précise qu'il manque d'espaces jeux et pourtant le jeu est primordial pour limiter la violence. Il faut que rapidement, des espaces soient délimités dans l'attente d'un aménagement beaucoup plus réfléchi d'une « nouvelle cour ».

5. Travaux :

L'école subit les nuisances liées aux travaux de construction de l'école maternelle et de la cantine. C'était attendu devant l'ampleur de ces constructions.
2 récréations (dès le début d'année) ont dû être mises en place même si cela engendre de sérieuses perturbations (nécessité d'occulter le bas des fenêtres).

Problème de téléphone récurrent : demande de mise en place d'un téléphone portable pour l'école primaire
L'école est restée sans téléphone durant plus de 3 semaines : le câble endommagé a été remplacé au début des vacances. Mais, depuis, le débit de la connexion est moins important : l'école participe aux réunions en distanciel par téléphone car l'image et le son sont hachés et la connexion régulièrement coupée.

Ces problèmes seraient liés à l'installation de la fibre sur Quissac. Mme Barbier fait remarquer qu'avec un téléphone portable, l'école sera encore plus dérangée. Qui le gardera ? Où sera-t-il rangé ?
Il serait pertinent de s'informer auprès des autres écoles afin de savoir, avant, si l'achat d'un téléphone portable (peut-être en remplacement de la ligne fixe) serait une réponse.
Mme Chafiol fait remarquer que les enseignants utilisent déjà, leur téléphone personnel (en cas de panne) y compris pour assister aux Equipes de suivi de scolarisation puisque le débit était insuffisant pour se connecter à distance aux réunions.

Problématique de la taille de la classe Ulis et de l'ALAE : demande d'une solution à court terme : mutualisation d'autres espaces, création d'une nouvelle salle.
La classe Ulis est trop petite (cf. conseil d'école du 6 mars 2018, les enseignants, présents à toutes les réunions de concertation sur ce chantier, en faisaient la remarque). L'enseignante ne peut pas mettre en place les pratiques pédagogiques adaptées à ses élèves et elle ne peut pas ranger son matériel (une partie est stockée dans la salle Rased).
Plusieurs réunions ont été tenues durant cette période afin de rechercher une solution pour cette année.
Un accord a été trouvé avec le service Périscolaire pour mutualiser les espaces. Donc l'ULIS peut utiliser la salle sur le temps scolaire selon des accords trouvés avec les animateurs et approuvés par le SIRP

Pour l'année prochaine, Mme Barbier précise que pour les solutions doivent être discutées avec l'ensemble des élus avant d'être présentées au conseil d'école. C'est à l'étude, avec notamment le plan de relance, qui est proposé par l'Etat.
Mme Rigaux espère qu'au prochain conseil d'école, plus d'informations pourront être données.

Mme Chafiol souhaite rajouter qu'elle a beaucoup travaillé avec le Sirp pour aménager l'espace, pour cette année, mais les aménagements sont provisoires, il faut vraiment réfléchir à un autre projet.
M. Thuilliez regrette que les bardages « fassent prison » (barres aux fenêtres). Mme Chafiol ne partage pas ce point de vue mais elle s'inquiète de la visibilité avec la rue, une fois que les panneaux seront démontés.

Point sur le chauffage (mise en route de la nouvelle chaufferie)

Le chauffage fonctionne depuis le retour des vacances de Toussaint, pas très bien dans la salle Ulis, mais des interventions sont en cours pour résoudre le problème…

Le fonctionnement du portail est-il résolu ? Demande de prise en charge par le SIRP des venues sur site liées aux travaux.

La classe CM2 a été particulièrement perturbée par l'installation d'un portail équipé d'un visiophone mais sans gâchette électrique. L'enseignante était contrainte d'aller ouvrir le portail une dizaine de fois par jour. Depuis le retour des vacances, cela fonctionne.
Un appel aux parents a été fait pour limiter la prise de rendez-vous sur temps scolaire (dentiste, docteur…). De nombreuses écoles n'ouvrent pas leurs portes durant le temps de classe.
Les parents regrettent que certains professionnels ne travaillent pas le mercredi, c'est compliqué ensuite de trouver un rendez-vous, hors temps scolaire.

Il n'y a plus de livraisons et autres problèmes liés aux travaux à gérer par l'école.

La gâche électrique a été installée et tout devait marcher au retour des vacances de la Toussaint. Un ajustement est encore à faire.
Les livraisons concernant l'école et passant par le SIRP ont été organisées de manière à ne pas déranger la classe.
Les livraisons du chantier n'auraient jamais dû arriver à l'école.
Mme Rigaux a reçu la consigne de ne pas les accepter et de ne pas ouvrir.

A propos du portail, Mme Rigaux précise que les pompiers se sont inquiétés, lors d'une intervention pour un adulte de l'école, de ne pas pouvoir rentrer leur véhicule. Ils ont demandé au garde municipal de prévenir le Maire. L'école avait déjà alerté à ce propos.
Mme Seguin-Py informe que le lieutenant Pagès a assuré qu'à moins de 60m, il n'y avait aucun risque en cas d'incendie. Mais elle admet qu'il y a eu un loupé au niveau de ce portail et que les travaux seront faits durant les vacances de Noël.

Quand seront mis en place les auvents prévus pour protéger de la chaleur en été ?

Une première tranche a été réalisée durant ces vacances (emplacement des futurs piliers) et les auvents seront installés au cours des vacances de février (l'école a demandé que les stores soient retirés une semaine avant, car ils sont indispensables pour assombrir les classes lors de l'utilisation des vidéos projecteurs).
Mme Juvancic intervient pour dire qu'elle regrette ce choix d'auvent, très coûteux. De simples rideaux pouvaient occulter, quand c'est nécessaire, et préserver du rayonnement (les classes sont orientées plein sud).
Mme Berne s'inquiète de la luminosité qui peut empêcher une projection de qualité au sein des classes.
Mme Rigaux précise qu'au cours d'une réunion de chantier, le maître d'oeuvre a précisé qu'il était parfois opportun de mettre des rideaux en plus des auvents pour le bon usage des VPI.

Quand seront mis en place les films occultants sur le bas des fenêtres demandés par certains enseignants ?

L'école le demande régulièrement depuis l'an dernier et cette année avec encore plus d'insistance (nuisances des 2 récréations).
Le Sirp reconnaît que la demande est faite depuis quelque temps. C'est un film difficile à mettre en place correctement. Les services techniques ont fait un test sur les vitres de la salle de restauration avec beaucoup de mal. Ils veulent essayer un autre produit.

Demande d’installation de miroirs dans les toilettes

Mme Seguin-Py informe que c’est en cours : des miroirs seront installés tout le long des lavabos dans les sanitaires des filles. Mme Rigaux ajoute que la demande émane aussi des garçons.
Le Sirp s’engage à installer des miroirs chez les filles et les garçons.

Demande d'un point d'actualités sur l'avancée des travaux

Pour l’instant le calendrier est respecté. La casquette devrait être posée le long de l’école élémentaire pendant les vacances de Noël
Le calendrier a été envoyé à l’école pour les vacances de la Toussaint.

Suite de la concertation lancée en octobre : quelle marge de manœuvre sont possibles pour certaines évolutions ?

Les ateliers créés sont basés autour des principales préoccupations évoquées par les participants :
Les aménagements des cours - La politique de restauration – La mise en place d’un financement participatif – La mutualisation des locaux - La participation des enfants

Le 1er atelier a évoqué aussi un travail à mener en communication sur la production de guides sur l’usage des nouveaux bâtiments. Une formation sur le bon usage du premier bâtiment est prévue d’ici la fin du mois.

Mme Seguin-Py est satisfaite que les choses avancent, des ateliers du début ont permis d’apporter des améliorations. Des prestataires proposent des articles étonnants mais parfois chers, il faut attendre le plan de relance avant de faire des annonces. La marge de manœuvre est restreinte. Sur l’école élémentaire, elle concerne uniquement les aménagements de la cour.
Mme Charlon demande s’il est possible de connaître un budget minimum.
Mme Barbier répète que des projets de financement ont été proposés mais il n’y a pas de retour, à cette heure, donc on ne sait pas. Elle ne veut pas faire de promesse qu’elle ne pourrait pas tenir.
Mme Rigaux annonce que les élèves vont être consultés pour faire émerger leurs envies dans un premier temps. Il est indispensable aussi, de réfléchir à la sécurité dans la cour.

Demande d'un budget pour la cour du primaire afin d'envisager des aménagements

Des démarches sont en cours pour la refaire. Mais il faut d’abord travailler l’accord de principe et les aspects financiers avec les élus avant d’en parler en conseil d’école. Des subventions seront demandées mais la pose de zones aménagées pourrait rentrer aussi dans la démarche d’un financement participatif.

Demande d'une visibilité sur le plan d'investissements pluriannuel du SIRP pour l'école primaire (fuites...)

Un projet doit être présenté aux élus d’ici la fin du mois dans le cadre du Plan de Relance.
Selon Mme Barbier, les intervenants des travaux commencent à réfléchir et proposer un projet pour réparer les fuites et faire un bilan énergétique (isolation de la toiture).

Mme Juvancic fait remarquer que la pose des auvents en bois risque d’occasionner un recours plus important à la lumière artificielle et ce n’est donc pas écologique. Mme Rigaux dit que le maître d’œuvre lui a affirmé que la luminosité a été étudiée. Mme Juvancic propose une avancée florale.

Les RPE et les enseignants se rencontrent sur la nécessité de recréer des zones aménagées pour réduire la violence et canaliser l’énergie des enfants
Les enfants sont un peu déstabilisés par son état actuel. Il faut lui redonner un peu de chaleur.

6. Les évaluations CP et CE1

Des évaluations nationales ont été passées dans les classes CP et CE1 au milieu du mois de septembre. Le travail des enfants est ensuite saisi par les enseignants de ces classes.
Les évaluations sont un outil pour cibler les besoins de nos élèves et envisager des perspectives de travail. Elles ne sont pas toujours révélatrices mais, en les croisant avec d'autres évaluations (observations) faites en classe, les enseignantes de CP ont pu dégager des axes de travail.
Les résultats ont été transmis à la maternelle et un conseil de cycle 2 école maternelle/ école élémentaire va être organisé prochainement.
Les CP seront à nouveau évalués en janvier/février.
Les maîtres du cycle 3 sont conviés à une réunion, à la mi-novembre, avec les professeurs de 6ème afin de travailler sur les résultats de leurs élèves de CM2 devenus collégiens et évalués également à la mi-septembre.

7. Les projets pédagogiques

L'APE a attribué une somme à chaque classe afin que l'enseignant puisse décider de son utilisation pour financer un projet de classe : intervenant, achat de livres, de jeux etc..). Les enseignants et les élèves les remercient.

Elle lance un marché de Noël virtuel.

Durant cette période de confinement, pas de chorale.

Pas de chorale à la commémoration du 11 novembre.

Les CM2 n'ont pas pu participer au concours du Castor informatique avec les classes de 6èmes puisqu'il ne pouvait pas y avoir de séances d'informatique (la classe Ulis occupait l'espace)

Nous ne savons pas ce qui va pouvoir être maintenu (protocole sanitaire + Vigipirate) :

L'école a déjà été contactée par les gendarmes de **la prévention routière** du secteur d'Alès pour leur intervention auprès des élèves du CM2.

Les classes de CP, CE1 et Ulis devraient organiser **3 journées du sport** (une par trimestre).

Un cross sera organisé en avril-mai, comme l'an dernier, par M. et Mme Berne et l'ACNA.

Il y aura des **interventions de la gendarmerie,** en cycle 3 sur les thèmes de l'égalité fille/garçon, du harcèlement et des dangers d'Internet (M. Pouillon est référent scolaire).

Interventions de l'association Mayanes en novembre dans le cadre de la prévention des risques d'inondation (CE2 et CM1). M. Espuche s'est occupé d'en arrêter les dates avec l'organisme qui intervient.

Intervention de l'Association sous le chêne (sorties et ateliers autour de l'environnement)

Mme Juvancic anime un projet « Faire vivre la fraternité et ouvrir une fenêtre sur les écoles du monde », un diaporama est disponible pour les enseignants. Il s'agit de comprendre les difficultés de ces pays, et de collecter des objets en bon état ou neufs (crayons …) Un mail sera renvoyé à tous les parents.

La classe de CM1 s'engage dans un projet national soutenu par l'Observatoire national de la biodiversité : « LES AIRES TERRESTRES EDUCATIVES ».
C'est un ensemble d'actions menées par les élèves dans le cadre de l'Education à l'environnement et à la citoyenneté. Plus de 200 écoles françaises y participent.
Le but est d'étudier une zone de territoire de la commune et d'y intervenir, pour découvrir, apprendre ou entreprendre. Pour ce faire, elle coopère avec des partenaires comme l'association « Envie d'Environnement », des professionnels de la biodiversité et la commune. Mme Charlon souhaite remercier Mr Lefebvre (papa de Jeanne Lefebvre), Mme Vincent (maman de Margot Longcote) et Mr Véricel qui s'impliquent pour rendre ce projet réel.

La photo de classe pourra-t-elle se faire ?
Le rendez-vous est pris avec le photographe pour le vendredi 16 avril.

8. Fonctionnement des services périscolaires :

Des évolutions dans les tarifs sont-ils prévus ?

Le sujet a été évoqué au cours de la commission Restauration du 2 novembre. Cela fera l'objet d'un travail dans le cadre de l'élaboration du budget 2021. Les RPE présents ont demandé que les tranches soient plus différenciées et tiennent plus compte des bas revenus.
Mme Seguin-Py informe que ce ne sera pas possible, cette année, mais c'est en cours de réflexion.
Mme Merle souhaite dire qu'il y a de bons retours du prestataire.

Quelle est la situation actuelle avec les communes Orthoux / Serignac ?

Une convention a été signée. Les relations sont positives et collaboratives. La procédure au Tribunal administratif contre la décision de la Préfecture a été suspendue.
Pour Mme Barbier, le retour dans le syndicat de cette commune rend la relation plus cordiale pour tout le monde et Mme Rigaux souhaite saluer la présence du Maire d'Orthoux / Sérignac lors de la rentrée des classes.

Est ce qu'il y a un roulement prévu pour les classes de CM2 qui font parties du dernier service ou est-ce que ce sont toujours les mêmes qui mangent en dernier ?

Les CP/CE1 mangent au 1er service. Les CE2, CM1 et CM2 au second à 12h55. Nous avions déjà évoqué la possibilité d'inverser les 2 services mais nous étions tous d'accord que les CP et CE1 sont petits et qu'il est préférable qu'ils mangent en premier.
Actuellement le service se faisant à table, il n'y a plus d'attente comme avec le self.
Il y a beaucoup moins de bruit car le fonctionnement ne se fait plus en self car ils mangent tous en même temps.

Quel protocole sanitaire pour le temps de cantine et ALAE ?
Pour tous les temps d'accueil, les enfants sont accueillis au foyer.
Il y a plus d'espace ce qui a permis de créer 11 îlots : 1 par classe. Ainsi les enfants ne sont pas brassés, les jeux mis à disposition des enfants ne passent pas de groupe à groupe et sont désinfectés tous les soirs.

Le midi : chaque classe à sa table. Désinfection des mains à l'entrée et la sortie. Déplacement espacé entre les classes. Chaque classe est en récréation dans sa zone de cour (à savoir devant sa classe).
Mise en place d'un ordre de rentrée et de sortie de la cantine pour ne pas que les enfants se croisent.
Service à table pour éviter les files d'attente, que les enfants touchent à tout et que les enfants se relèvent pour se resservir.
Mme Laune confirme que c'est une organisation lourde pour les enfants et le personnel.

Quelle surveillance des enfants sur les temps de cantine, ALAE et trajets ?

1 animateur pour 18 enfants maximum comme le veut la DDCS.
A savoir : 3 animatrices le matin
11 le midi et 6 le soir.

Mme Juvancic souhaite faire remarquer que les animatrices font bien leur travail, elles proposent des jeux et des moments calmes, c'est bien de les voir jouer.
Les RPE s'associent à ces remerciements.

Les enfants prennent leur goûter au foyer à leur table, avant c'était dehors.

M. Suisse demande s'il peut avoir une liste de ce qui a été réclamé par les élèves pour l'aménagement de la cour mais peu de classe ont travaillé, pour l'instant sur ce projet.
Concernant l'étude surveillée, Mme Laune répond qu'il n'y aura pas étude surveillée jusqu'en décembre (à cause du protocole sanitaire, il est impossible de brasser les élèves) et elle confirme que l'étude ne sera pas facturée.
Levée de la séance.